

## Informations de base

INI - Procédure d'initiative

2018/2006(INI)

Procédure terminée

Protection des intérêts financiers de l'Union - Recouvrement d'espèces et d'actifs auprès de pays tiers en cas de fraude

Sujet

8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude